

## INTRODUCTION

### RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES SUR L'ÉTUDE DES MIGRATIONS ACTUELLES EN AFRIQUE

A. FRANQUEVILLE

*Géographe de l'ORSTOM, centre de Yaoundé*

« Malgré les investigations entreprises à l'occasion d'enquêtes nationales dans certains pays africains et surtout en Tunisie et au Sénégal, les phénomènes migratoires nécessitent un effort particulier, et cela se justifie d'autant plus que leur connaissance apparaît de plus en plus indispensable à tous ceux qui se préoccupent des problèmes d'aménagement, d'emploi, de santé et d'enseignement » (1).

Il existe plusieurs biais par lesquels les sciences humaines abordent le domaine des migrations : le sondage ou le recensement de population est l'approche habituelle des démographes, l'enquête rurale ou, plus souvent, urbaine, est celle des géographes et des sociologues. L'une et l'autre ont été utilisées en Afrique aussi bien qu'ailleurs. Mais il faut bien observer que les informations ainsi obtenues sur les migrations ne constituent le plus souvent qu'un sous-produit de la démarche essentielle (2), elles n'entrent dans le tableau d'ensemble qu'à titre d'explication d'une situation constatée, qu'il s'agisse de la croissance démographique, du développement

urbain, du déclin de la vie rurale ou de la transformation d'une société particulière. L'approche de l'économiste est autre, mais elle s'inscrit aussi dans le cadre plus vaste de l'analyse d'un système de production dont les migrations tendent à créer, à renforcer ou à détruire l'équilibre.

Ainsi, à l'un ou l'autre bout du chemin, que ce soit au point de départ ou au point d'arrivée, la migration est saisie par les sciences humaines, avant tout par ses causes ou par ses conséquences, sur un espace limité, une société ou une population donnée. En réalité, le phénomène même de la migration a été peu étudié en soi ; sujet mouvant par définition, difficile à observer, il s'accommode mal de la méthode habituelle aux sciences humaines qui cherche à obtenir par l'utilisation de documents essentiellement statiques une image nette d'une situation à un instant donné.

Travaillant avec des outils inadaptés à son objet, le chercheur éprouve les plus grandes difficultés à l'analyser. Ces difficultés se situent aux trois stades de la démarche scientifique : celui de la définition des concepts, que nous n'aborderons pas ici, celui de la collecte de l'information et celui de l'exploitation des données. Elles se trouvent accrues dans les pays qui ne disposent que de statistiques démographiques incomplètes, sujettes à caution, et sans périodicité. Si les migrations sont restées, selon

(1) BENYOUSSEF (A.) : 1971 — Investigations démographiques en Afrique, méthodes et utilisation. *Développement et Civilisations*, n° spécial 45/46, septembre-décembre, pp. 37-49.

(2) « Comme résidu d'une balance dont les autres éléments sont connus », selon les termes du Dictionnaire démographique multilingue, p. 62.

l'expression de R. Mansell PROTHERO, la « Cen-drillon » des études de population en Afrique Tropi-cale, c'est qu'elles présentent des difficultés méthodo-logiques que les armes classiques des sciences humaines se révèlent impuissantes à maîtriser (1).

On connaît pourtant l'ampleur avec laquelle s'est développé le phénomène en Afrique, conséquence de l'intrusion du monde occidental, tant en ce qui concerne les déplacements massifs de main-d'œuvre à travers les frontières nationales (le cas des Mossi est devenu classique depuis les études de J. ROUCH) que les migrations vers les villes observées en premier lieu par les anthropologues de langue anglaise en Afrique Orientale, Australe et Occidentale. Les quelques réflexions qui suivent concerneront essen-tiellement ces migrations vers les villes étudiées par les géographes de l'ORSTOM dans le cadre du thème de recherches « Relations villes-campagnes », et dont le présent Cahier offre un certain nombre d'exemples (2).

### Les sources classiques de l'étude des migrations (3)

L'évaluation des mouvements migratoires à partir des recensements démographiques est une méthode ancienne et classique (4). Elle peut consister soit à comparer les résultats de deux recensements succes-sifs, ou plutôt « le résultat de la projection de la population d'un recensement à l'autre aux chiffres du second recensement », (méthode dite des résidus), soit à analyser étroitement les différents paramètres caractéristiques de la population recensée pour en inférer les mouvements migratoires. Utilisée de façon courante dans les pays à statistiques satisfaisantes, la méthode comparative est plus difficilement appli-

cable en Afrique (5). Le recensement est une opération financièrement lourde que peu de pays africains peuvent se permettre de façon régulière ; même quand existent des recensements successifs, leur comparaison pose souvent de délicats problèmes. Peu d'études de migrations ont donc été réalisées de cette façon. On en trouve un exemple au Nigéria où le géographe M. J. MORTIMORE a tenté la compa-raison des recensements de 1931 et 1962 dans le cadre de la province de Kano, en concluant d'ailleurs qu'il était impossible d'évaluer de façon précise le volume des mouvements de population (6). Au Ghana, T.E. HILTON a également tenté, brièvement, de cerner les courants migratoires à partir des recen-sements de 1931, 1948 et 1960 (7). C'est aussi grâce aux recensements successifs que l'on peut évaluer la part de l'immigration dans la croissance des villes, la méthode est classique en géographie urbaine.

Lorsque l'on ne dispose que d'un seul recensement, c'est par la comparaison des lieux de naissance et des lieux de résidence au passage des enquêteurs que l'on peut obtenir une estimation de la direction et du volume des migrations. Au Kenya, une telle analyse basée sur le recensement de 1962, a été faite par le géographe S.H. OMINDE et a donné lieu à plusieurs publications (8). En Sierra Leone, K. SWIN-DELL a utilisé les données de structure par âges et par sexes obtenues au recensement de 1963 pour en déduire les courants migratoires qui traversent le pays (9). En Tanzanie, utilisant un plus grand nombre de paramètres, M.A. HIRST a appliqué l'analyse

(1) PROTHERO (R.M.) : 1969 — Migration in Tropical Africa, in CALDWELL (J.C.) & OKONJO (C.) : The Population of Tropical Africa, 2<sup>e</sup> éd., 25, pp. 250-263.

(2) Nous remercions J.C. BARBIER, sociologue, et F. GENDREAU démographe, qui ont bien voulu revoir notre manuscrit.

(3) Cf. Méthodes de mesure de la migration interne : 1971 — Manuels sur les méthodes d'estimation de la population. Manuel IV ST/SDA série A/47. Nations Unies New-York, 85 p.

(4) L'analyse des variantes de cette méthode a été présentée par M. PICOUET au Colloque de démographie africaine organisée en octobre 1970 par l'ORSTOM, l'INSEE et l'INED.

PICOUET (M.) : 1971 — Observation des migrations inté-rieures dans les pays à statistiques incomplètes. *Cah. ORSTOM Sc. Hum.* vol. VIII (1), pp. 37-49.

(5) Pour une analyse des études et des méthodes relatives à l'Afrique francophone, voir : ROUSSEL (L.) : 1967 — Déplac-ements temporaires et migrations — in Afrique Noire, Madagas-car, Comores, Démographie comparée : n° 7, INSEE, INED, Paris, 108 p.

(6) MORTIMORE (M.J.) : 1969 — Population distribution, set-tlement and soils in Kano Province, Northern Nigeria, 1931-62, in J.C. CALDWELL & C. OKONJO, *op. cit.* 30, pp. 298-306.

(7) HILTON (T.E.) : 1969 — Population growth and distri-bution in the Upper Region of Ghana, in J.C. CALDWELL & C. OKONJO, *op. cit.* 28, pp. 278-290.

(8) OMINDE (S.H.) : 1965 — Population Movements to the main urban areas of Kenya. *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. V (4) n° 20, pp. 593-617.

OMINDE (S.H.) : 1969 — Some aspects of population movements in Kenya, in J.C. CALDWELL & C. OKONJO, *op. cit.* 26, pp. 264-269.

(9) SWINDELL (K.) : 1970 — The distribution of age and sex characteristics in Sierra Leone and their relevance to a study of internal migration. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 61 (6) pp. 366-373.

factorielle aux données du recensement de 1957 ; se basant sur six variables, relatives à la composition ethnique, la structure par âges et par sexes, il a présenté un essai de détermination de la migration nette par grandes régions. Et pourtant, malgré la rigueur d'un outil mathématique perfectionné, l'auteur conclut que sa méthode de mesure ne saurait être qu'un substitut des données directes sur les migrations qui manquent encore à la Tanzanie (1). Le recensement classique, même exploité de façon ingénieuse, ne donne donc qu'une image insuffisante des migrations ; il consigne l'état de la population à un moment donné, ne permettant qu'une approche indirecte des phénomènes migratoires. Il permet certes, de dresser des cartes, de calculer des taux, mais ce sont là des résultats encore bien grossiers dont, il faut bien le reconnaître, le chercheur ne dispose même pas toujours en Afrique ; à défaut de cette source, il lui faut parfois se contenter d'autres documents non moins sujets à caution : listes électorales, statistiques du Service de la Main-d'œuvre, registre de l'Etat Civil...

### L'adaptation des recensements

Concernant les migrations, l'information que fournit le recensement classique est donc extrêmement pauvre et son insuffisance a été reconnue depuis longtemps (2) ; tout au plus peut-elle, dans le meilleur cas, permettre d'évaluer le nombre de migrants et leur destination mais non donner la mesure et le sens des migrations. Les démographes français, conscients de cette lacune ont d'abord introduit, à l'exemple de ceux des Etats-Unis, une question supplémentaire de caractère rétrospectif dans leur questionnaire ; ce fut, pour le recensement de 1962 : « Quelle commune habitiez-vous en 1954 » ? La date de référence a pu être celle du recensement précédent ou une autre pas trop éloignée. De cette façon, les migrations avaient enfin acquis droit de cité dans les questionnaires et l'innovation fut étendue à d'autres pays (Algérie 1966) ; dans d'autres cas, notamment en Amérique Latine, deux questions furent même posées, visant à connaître la durée de résidence au lieu de recensement et la résidence

antérieure (3). On remarquera que ces questions, si elles permettent enfin de dater la migration, n'apportent d'informations que sur un seul déplacement, le dernier. A cause de cette limite, et aussi parce qu'elles alourdissent le questionnaire du recensement, les démographes restent réticents devant leur introduction, estimant qu'un recensement n'est pas une enquête sociologique (4).

La seconde solution adoptée par les démographes est le recours aux enquêtes à passages répétés, déjà utilisées à plusieurs reprises en Afrique et dont la méthode vient de faire l'objet d'une mise au point (5). On compte 16 enquêtes de ce type en Afrique, actuellement réalisées ou en cours. La méthode consiste à mettre sur pied un système d'observation suivie, tirée d'un échantillon permanent de la population, qui, cette fois, permet de constater, expérimentalement, le changement intervenu dans la population et évite de faire confiance à la mémoire des personnes enquêtées, comme pour les questions rétrospectives. A cet égard, la ville de Yaoundé a été le lieu d'une remarquable expérience en 1964-1965 (enquête à deux passages à six mois d'intervalle) qui se proposait précisément l'étude des échanges migratoires tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la ville (6). La moisson d'informations ainsi obtenue est riche et considérable et révèle l'ampleur des migrations internes et externes dont la capitale du Cameroun est le siège. Compte non tenu des nouveaux problèmes techniques soulevés, de la complexité des opérations et du coût élevé de ces deux passages, la description du mouvement migratoire obtenue paraît statistiquement satisfaisante ; elle permet d'évaluer l'importance des flux, d'en déceler la destination et l'origine, de déterminer la structure démographique de la population migrante, d'établir des taux de mobilité et a mis en évidence une véritable « turbulence » de la population urbaine. Une méthode sans doute moins onéreuse, sinon toujours possible, consiste à faire l'économie d'un premier passage et à baser l'enquête sur un cahier

(1) HIRST (M.A.) : 1969 — Net migration patterns over Tanzania. *East African Geographical Review*, 7, avril, pp. 25-36.

(2) BELTRAMONE (A.) : 1962 — Sur la mesure des migrations intérieures au moyen des données fournies par les recensements. *Population*, 4, pp. 703-724.

(3) TABAH (L.) & COSIO (M.E.) : 1970 — Mesure de la migration interne au moyen des recensements. Application au Mexique. *Population*, 2, pp. 303-346.

(4) TABAH (L.) & COSIO (M.E.) *op. cit.* p. 312.

(5) ORSTOM, INSEE, INED : 1971 — Les enquêtes démographiques à passages répétés. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar. *Méthodologie*. 290 p.

(6) SEDES : 1967 — Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé. 1964-1965 — Fascicule I : Généralités. Résultats démographiques 219 p. Particulièrement Chapitre IX : Mouvements migratoires.

de recensement ou des données d'Etat-Civil (1) ; le procédé a été utilisé en Côte d'Ivoire en 1968, mais on sait le peu de valeur que présentent habituellement de tels documents en Afrique. Et pourtant, malgré l'intérêt des résultats acquis, le phénomène migratoire n'est pas saisi dans sa totalité. On se heurte ici aux limites du champ d'observation du démographe liées à la nature même de son enquête. L'analyse des mouvements migratoires, même très précise, ne saurait présenter qu'un aspect de la migration, elle ne la définit pas de façon complète mais fournit une base de départ sûre pour l'examen d'autres aspects de la migration. La recherche des relations explicatives est l'un d'entre eux ; le démographe tente parfois une digression de ce côté : l'enquête déjà citée sur Yaoundé traite, en un court paragraphe, des causes de départ des migrants hors de la ville, mais le seul motif retenu : « affectation ou travail », ne constitue qu'une bien pauvre image d'une réalité beaucoup moins simple.

La tentative montre pourtant que les démographes ont bien conscience des limites de leur démarche et essaient parfois de ne pas s'en contenter. Ainsi L. ROUSSEL, déjà cité, propose deux études complémentaires à son enquête démographique : l'enquête « écoles » pour « vérifier et compléter une partie des résultats de l'enquête générale », et « l'interview de jeunes qui ont migré », avec plusieurs objectifs : (a) « reconstituer la biographie résidentielle, scolaire et professionnelle du jeune depuis son départ du village », (b) « essayer de connaître les difficultés et échecs rencontrés par lui dans son intégration au milieu urbain », (c) « rechercher, si possible, les raisons de son orientation actuelle ». Voilà l'objet de la démographie considérablement élargi ! Il est évident qu'une collaboration pluri-disciplinaire devient indispensable dès que l'on veut étendre à ce point le champ des recherches, mais à notre connaissance, cette approche n'a pas encore été tentée.

### Les enquêtes spécialisées

Faute d'une telle coordination, chacun tente sa propre recherche globale, et c'est le reproche essentiel que l'on peut faire aux enquêtes spécialisées. Leur nécessité est ressentie dans les pays développés

comme ailleurs (2). En Afrique, voici plus de 20 ans que les travaux de J. ROUCH ont ouvert la voie. Ses enquêtes, menées de 1950 à 1955, ont permis de saisir les déplacements des « Gold-Coastiers » venus du Niger (3), et, tirant les leçons de cette expérience l'auteur constatait que non seulement « il est nécessaire de connaître auparavant le groupe étudié, chez lui », mais encore qu'« il est impossible d'étudier un mouvement migratoire en l'observant seulement au point d'arrivée et au point de départ, et il est nécessaire de le suivre d'un bout à l'autre en connaissant parfaitement les bases traditionnelles qui ont pu lui donner naissance » (4).

Ainsi se trouvent posées deux exigences de ce type d'enquêtes spécialisées : saisir les deux bouts de la migration et suivre le migrant. La première est celle qui soulève le moins de difficultés. L'étude de R. DENIEL (5) sur l'expatriation des Mossi en Côte d'Ivoire a été menée tant en Haute-Volta (Kossouka) qu'à Abidjan ; l'auteur en a présenté explicitement la méthodologie (6) : en Côte d'Ivoire une « enquête-quartier » à Abidjan et une « enquête-travail » dans trois grandes entreprises de la ville et dans trois exploitations agro-industrielles proches de la ville, en Haute-Volta le recensement systématique des présents et des absents du village étudié et une enquête auprès d'élèves du primaire et du secondaire. Si l'on s'en tient à l'étude des mouvements internes de population, c'est le même type d'enquête à deux volets qui a été adopté par J.C. CALDWELL dans son ouvrage sur l'émigration rurale vers les villes du Ghana (7). En ville comme au village, c'est le ménage

(2) HENRY (L.) : 1963 — Réflexions sur l'observation en démographie. *Population*, n° 2, pp. 233-262.

TUGAULT (Y.) : 1965 — Migrations internes, plus spécialement migrations des régions rurales vers les centres urbains. Deuxième Congrès Mondial de la Population, Belgrade. *Population*, n° 6, pp. 1003-1008.

(3) ROUCH (J.) : 1956 — Migrations au Ghana. *Journal de la Société des Africanistes*, T. XXVI, Fasc. 1 et 2, pp. 33-196.

(4) ROUCH (J.) : 1960 — Problèmes relatifs à l'étude des migrations traditionnelles et des migrations actuelles en Afrique Occidentale. *Bull. IFAN*, série B, T. XXII, n° 3-4, juillet-octobre, pp. 369-378.

(5) DENIEL (R.) : 1968 — De la savane à la ville. Essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région. Aubier. Paris — 223 p.

(6) DENIEL (R.) : 1968 — Aspects méthodologiques d'une enquête sur les migrations. *Psycho-pathologie Africaine*, 1, pp. 55-63.

(7) CALDWELL (J.C.) : 1969 — African Rural-Urban Migration. The Movement to Ghana's Towns. Australian National University Press. Canberra. 258 p.

(1) ROUSSEL (L.) : 1970 — L'exode rural des jeunes dans les pays en voie de développement : réflexions méthodologiques. *Revue Internationale du Travail*, 101 (3), mars, pp. 253-270.

qui a constitué l'unité d'observation (« the household defined by common cooking amenities and residence »). Dès lors, il était relativement aisé de relever le nombre d'absents en reconstituant l'ensemble de la famille interrogée et même d'obtenir un certain nombre d'informations sur ceux-ci ; il semble que ce soit là la seule façon d'obtenir une estimation valable de l'émigration rurale. Déjà utilisée en 1968 pour l'enquête « Migrations » de Bouaké, elle vient de l'être à nouveau par F. RAVAUULT dans un article sur les migrations rurales à Tahiti (1) où l'auteur constate : « l'intérêt des documents démographiques se révèle en définitive fort réduit, la seule méthode permettant d'analyser les mouvements migratoires portant sur une longue période, consiste à utiliser les possibilités offertes par les généalogies » (p. 17). Employée dans notre étude sur l'émigration rurale dans la Léké, cette méthode nous a paru satisfaisante ; elle n'exige pas un gros effort de mémoire de la part de l'enquêté, chacun est capable de dire sans erreur combien il a de frères et de sœurs et où ils se trouvent.

L'exigence de « suivre le migrant » est celle qui pose le plus de problèmes. On ne peut, pour des raisons évidentes, le suivre physiquement. Il est possible, dans certains cas, de suivre le cheminement des migrants, en plaçant un poste d'observation en un point de passage obligé (ainsi le bac de Yéji sur la Volta dans l'enquête de J. ROUCH au Ghana), mais le cas reste assez exceptionnel et implique l'existence d'un mouvement migratoire de masse. La solution consiste donc à suivre le migrant non dans l'espace mais dans le temps, par l'emploi de l'enquête rétrospective appliquée à l'analyse longitudinale. Ce type d'enquête a été essayé avec de bons résultats en France où la question posée était la suivante : « Pouvez-vous me dire dans quelles localités vous avez successivement habité depuis votre naissance et quand vous avez changé de résidence » ? (2). Ce recours à l'établissement de biographies pour obtenir des données sur les migrations n'est pas chose nou-

velle et, voici bientôt cinquante ans, W.I. THOMAS et F. ZNANIECKI avaient utilisé ce procédé pour leur étude des migrants polonais (3). En Afrique, la méthode préconisée, on l'a vu, par L. ROUSSEL fut déjà utilisée par G. BALANDIER qui, dans sa « Sociologie des Brazzavilles noires », présente quelques types de migrants dans le but « de réaliser une sorte d'échantillonnage qui permette de faire la part des caractères communs et d'apprécier les variantes individuelles » (4).

Mais il est plusieurs façons d'utiliser les biographies ainsi obtenues. Elles peuvent n'avoir d'autre but que l'illustration, par quelques cas bien choisis, d'une situation migratoire décrite à partir d'autres sources, le plus souvent un recensement ; elles apportent alors un élément qualitatif ou même anecdotique, pour la récréation du lecteur. Les recherches actuelles, au contraire, tendent à faire de l'établissement de ces biographies la matière première de l'étude des migrations, en leur donnant une dimension statistique. De ce point de vue l'étude des migrations vers Tunis que vient de lancer l'Institut National de la Statistique de Tunisie, sera d'un grand intérêt méthodologique. L'enquête prévue est double (5) : une enquête au lieu d'accueil, Tunis, et une seconde, avec un certain décalage dans le temps, dans quelques grandes villes du pays considérées comme points de départs ou points-relais de la migration vers la capitale. D'autre part, elle comporte, pour chaque personne s'étant déplacée, une feuille individuelle où se trouve posée une série de questions concernant l'analyse longitudinale de la migration, les raisons du déplacement, « les aspects socio-économiques et psychologiques essentiels de la migration ». L'enquête satisfait donc aux deux exigences posées au départ de toute étude des migrations ; l'ampleur de l'objet que l'on s'est assigné semble appeler tout naturellement la collaboration des diverses disciplines des sciences humaines.

La nécessité de recourir aux biographies pour de telles études semble donc communément admise à présent. Une présentation complète et critique de la méthode et de son intérêt a été faite par Ph.

(1) RAVAUULT (F.) : 1972 — Méthode d'analyse, implications et conséquences démographiques des migrations dans un district rural de Tahiti. *Cah. ORSTOM sér. Sc. Hum.* Vol IX, n° 1, pp. 15-20.

(2) GIRARD (A.), BASTIDE (H.), POURCHER (G.) : 1964 — Mobilité géographique et concentration urbaine en France. Une enquête en province. *Population* n° 2, avril-mai, pp. 227-266.

POURCHER (G.) : 1966 — Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle. *Population* n° 2, mars-avril, pp. 357-378.

(3) THOMAS (W.I.) et ZNANIECKI (F.) : 1927 — The Polish Peasant in Europe and America. New York.

(4) BALANDIER (G.) : 1955 — Sociologie des Brazzavilles noires. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques n° 67, Paris, 274 p.

(5) Institut National de la Statistique, République Tunisienne : Enquête Migration et Emploi (Tunis 1972-73), Préambule. Service des Statistiques Démographiques. 8 p., *multigr.*

HAERINGER (1) qui l'expérimente lui-même à Abidjan. La collecte des données biographiques est relativement aisée mais leur exploitation pose un redoutable problème à cause de la richesse et de la variété mêmes des informations qu'elles apportent.

Comment dépouiller, mettre en ordre et exploiter la masse des informations ainsi collectées ? Faut-il volontairement limiter l'enquête (cas de l'enquête tunisienne) à « l'observation d'un certain nombre de caractéristiques essentielles de la migration », au risque de laisser échapper des observations que l'on jugera, après coup, nécessaires à la connaissance globale du phénomène ? Un premier procédé, le plus économique, est l'emploi de fiches à perforations marginales que l'on exploite manuellement. Deux autres procédés semblent devoir rendre de grands services aux chercheurs affrontés à cette difficulté : le fichier-image mis au point par J. BERTIN (2) et l'ordinateur ; ces deux solutions autorisent la manipulation relativement rapide des grands nombres. Pour exploiter l'enquête présentée dans ce cahier, M. VERNIERE a utilisé la première qui permet de traiter beaucoup d'informations sur un petit échantillon et nous espérons qu'il en exposera les principes dans une prochaine publication. La seconde solution a été expérimentée au Mexique, dans une étude des migrations vers la ville de Monterrey portant sur 1640 hommes (3). Les auteurs ont expliqué de façon détaillée la démarche qu'ils ont suivie depuis l'exposé du questionnaire, le problème de la confiance à accorder aux réponses jusqu'à la procédure de codage et d'analyse des données, et joint en annexe le programme FORTRAN spécialement écrit pour l'exploitation de l'enquête. L'expérience semble être encore unique et les auteurs n'en cachent pas les difficultés ;

elle suppose « des enquêteurs qualifiés, des codeurs entraînés, la possibilité d'utiliser des ordinateurs de grande capacité et des programmeurs compétents », ajoutons, en un mot, un budget bien étoffé.

\*  
\* \*

Conçue comme une revue non des enquêtes réalisées, mais des méthodes utilisées jusqu'à présent pour étudier les mouvements migratoires, particulièrement les migrations vers les villes d'Afrique, cette introduction s'est, chemin faisant, transformée en plaidoyer pour une approche pluridisciplinaire du problème. Il est frappant de constater le rapprochement des méthodes utilisées en ce domaine par chacune des sciences humaines.

Dans la mesure où l'on ne se satisfait pas d'une simple évaluation de la migration, mais où l'on cherche à atteindre ses mécanismes et, par là même la possibilité de l'orienter ou d'y remédier, il est indispensable de considérer le migrant « en situation », démarche que seule permet l'analyse biographique menée au point de départ comme au point d'arrivée. La connaissance de cette « situation migratoire totale » (4) suppose plusieurs niveaux d'analyse qu'un chercheur ne peut, raisonnablement, mener seul. « La migration touche tous les aspects de la société et ceci se traduit par la multiplicité des approches qu'elle requiert : toutes les sciences humaines l'abordent au cours de leurs études. La statistique fournit, elle, la toile de fond » (5).

A la première étape de statistique descriptive du démographe qui mesure la migration succèdent l'économiste et le géographe qui situent leur analyse au niveau des caractéristiques des lieux de départ et d'arrivée et des circonstances du déplacement ; c'est le niveau objectif dont l'autre volet, non moins indispensable, est l'œuvre du sociologue qui décode les motivations non économiques de la migration et replace celle-ci dans l'ensemble social où elle s'insère. Le troisième niveau d'analyse est subjectif,

(1) HAERINGER (Ph.) : 1968 — L'étude des migrations par la biographie. *Cah. ORSTOM Sér. Sc. Hum.* Vol. V, n° 2, pp. 3-22.

HAERINGER (Ph.) : 1972 — Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique. Communication au Congrès Régional Africain de Population, Accra, 9-18 décembre 1971 *Cah. ORSTOM, sér. Sc. Hum., vol. IX, n° 4*, pp. 439-453.

(2) BERTIN (J.) : 1969 — Le traitement graphique de l'information. *Atomes*, Vol. 24, n° 269, Octobre, pp. 599-603.

(3) BALAN (J.) BROWNING (H.L.), JELIN (E.) & LITZLER (L.) : 1969 — A computerized approach to the processing and analysis of life histories obtained in sample surveys. *Behavioral Science*, Vol. 14, pp. 105-120.

BALAN (J.) JELIN BALAN (E.), BROWNING (H.L.) : s.d. — Technical procedures in the execution of the Monterrey Mobility study — Population Research Center. Department of Sociology. University of Texas. 22 p. *multigr*, 9 tabl. et annexes.

(4) TAYLOR (R.C.) : 1969 — Migration and motivation : a study of determinants and types. in JACKSON (J.A.) ed. : *Migration. Sociological Studies 2*. (5), pp. 99-133. Cambridge University Press.

(5) LACOMBE (B.) : 1969 — Mobilité et migration. Quelques résultats de l'enquête du Sine-Saloum (Sénégal). *Cah. ORSTOM sér. Sc. Hum.* vol VI n° 4 pp. 11-42.

c'est celui du psychologue, voire de l'ethnologue en Afrique, qui cherche la façon dont la communauté d'origine perçoit et évalue la migration comme une nécessité et comment s'élaborent la décision (decision-making) et le choix final du migrant. Pour formelles que soient cette distinction et cette distribution des tâches, il est évident que ce n'est qu'au prix d'une telle coordination qu'une explication globale de la migration peut être atteinte, et posée, en toute con-

naissance de cause, la base d'une politique de migration. A cet égard, la collaboration pluri-disciplinaire obtenue pour l'enquête « migrations » actuellement mise en place en Haute-Volta par les chercheurs de l'ORSTOM est un premier exemple fort intéressant, qui, souhaitons-le, ne restera pas isolé.

*Manuscrit reçu au S.C.D. le 2 juillet 1973.*